



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique des transports

Question écrite n° 128487

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur les dix mesures présentées le 10 janvier 2012 par le « club des villes et territoires cyclables » en vue de développer le vélo comme alternative à la voiture individuelle lorsque cela est possible. Au nombre de ces propositions figure le déploiement du marquage des vélos à l'échelle du territoire pour lutter contre le vol. Il lui demande quel est son avis sur cette proposition.

Texte de la réponse

On estime à 400 000 le nombre de vélos volés par an en France. Il est possible d'éviter ces vols en permettant aux cyclistes de stationner correctement leur vélo sur la chaussée, en leur apprenant à attacher leur vélo de manière efficace, en favorisant les mesures permettant d'identifier le propriétaire d'un vélo volé retrouvé par les forces de l'ordre. En juin 2011, le ministre chargé des transports a confié à M. Philippe GOUJON, député de Paris et maire du 15e arrondissement, la mission d'étudier les mesures incitatives au développement du vélo en s'appuyant notamment sur l'expérience de nos voisins européens, puis de faire émerger des propositions concrètes pour encourager les français à utiliser le vélo. Le groupe qui a travaillé sur le sujet était constitué d'élus, d'associations d'usagers, de constructeurs et de représentants des ministères concernés ; le club des villes et territoires cyclables en a été l'un des membres actifs. Il a proposé à l'Etat un « Plan national vélo », rendu public le 26 janvier 2012, lors des Rencontres nationales du vélo. La lutte contre le vol des vélos étant l'une des mesures prioritaires du plan, le Gouvernement souhaite améliorer la sécurité des vélos en mettant en avant le marquage. La Fédération française des usagers de la bicyclette demande depuis plusieurs années la reconnaissance du système de marquage qu'elle a initié. Le ministre chargé des transports vient d'obtenir un accord du ministre de l'intérieur afin d'associer les forces de l'ordre à cette démarche. Ceci devrait inciter davantage d'usagers, de fabricants et de vendeurs à recourir à ce système de protection.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128487

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2012, page 1203

Réponse publiée le : 17 avril 2012, page 3071